

■ **Fondation complémentaire Isover**, à Lausanne (FOSC du 11.03.1999, p. 1626). Statuts modifiés le 15 novembre 2001 (décision du Département des institutions et des relations extérieures). Siège transféré à Lucens, route de Payerne. Nouveau but : offrir des prestations supplémentaires aux collaborateurs de la société Saint-Gobain Isover SA et des sociétés affiliées, notamment en instituant un système de prévoyance pour les cadres de l'entreprise.

Journal no 8008 du 20.08.2002
(00614554 / CH-550.0.175.170-4)